



Récupérer acompte avec un contrat non signé

Par **laurence**, le **09/11/2008** à **18:02**

bonjour,

en juin j'ai versé un acompte de 50% pour un DJ et j'ai reçu le contrat à signer début juillet.

impossible de le contacter pendant plus de 2 mois pour discuter du contrat, donc je n'ai rien envoyé et rien signé.

pour divers pb avec lui, on ne veut plus travailler avec lui.

nous voudrions savoir comment récupérer notre acompte?

merci

laurence